



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes La Domitienne,
Hôtel de Communauté
1 avenue de l'Europe
34370 Maureilhan
Téléphone : 04 67 90 40 90
Courriel : courrier@ladomitienne.com
Télécopie : 04 67 90 40 99
Site internet : <https://www.ladomitienne.com>

B - Identification du titulaire du marché public

SARL HYDRIAD EAU ET
ENVIRONNEMENT
443 RTE DE SAINT GENIES
30730 ST BAUZELY
contact@hydriad.com – tél/fax : 04 66 02 44 45
SIRET : 45067968300026

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Marché n° 2023M015 : DIAGNOSTIC HYDRAULIQUE ET ETUDE DES FLUX D'EAU ET DE NUTRIMENTS
POUR LA MISE A JOUR DU PLAN DE GESTION HYDRAULIQUE

■ **Date de la notification du marché public :** 24/07/2023

■ **Durée d'exécution du marché public :** Le contrat court de la notification jusqu'à la notification de la décision d'admission.

■ **Montant initial du marché public :**

→ **Partie marché ordinaire :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 129 590 €
- Montant TTC : 155 508 €

→ **Partie à bons de commandes :**

- Montant minimum de 600 € HT
- Montant maximum de 20 000 € HT

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Partie ordinaire :

La ligne F10 du BPU doit être modifiée. En effet, elle prévoyait pour 4 points de prélèvements de sédiment (F7) des analyses de « base » pour les nutriments ainsi que les substances de contamination chimique. Or, pour les substances chimiques il y a eu une modification de la liste et du nombre des substances à analyser suite à des échanges avec un expert en analyses sédimentaires dans les lagunes méditerranéennes de l'IFREMER.

Le coût unitaire de ces analyses passe donc de 560 € HT à 719 € HT, soit un total de 2876 € HT au lieu de 2240 € HT, soit une différence de 636 € HT.

Partie à bons de commande :

Il y a également lieu d'ajouter les 2 lignes supplémentaires suivantes au BPU (partie accord-cadre à bons de commande) :

- Ligne F14 : 6 points de prélèvements supplémentaires : Prix 1 110 € HT
- Ligne F15 : Analyse de ces 6 points mais seulement sur la « base nutriment » et non pas sur les contaminants chimiques : Prix 1 344 € HT.

En effet, l'objectif de l'étude est d'identifier et de hiérarchiser les sources de nutriments qui sont à l'origine de l'eutrophisation de l'eau, parmi lesquelles le stock de nutriments présent dans le sédiment amené à se remettre en suspension et à alimenter la colonne d'eau.

Dans ce cadre, afin de comprendre le stock de nutriments dans le sédiment, en fonction des secteurs d'étang et des hydropériodes (périodes de mises en eau et d'assèchement) des points de prélèvements et d'analyses sédimentaires supplémentaires aux 4 points initiaux s'avèrent nécessaires.

Ainsi, en plus des 4 points prévus initialement, 6 points sont ajoutés sur l'étang. Ces prélèvements ne feront l'objet d'analyse que sur les nutriments (azote, phosphore) et paramètres physico-chimiques, et ne feront pas l'objet d'analyses des contaminants chimiques. Ces éléments permettront également d'avoir des analyses sédimentaires locales pour alimenter les échanges sur la mise en œuvre d'un ASSEC dans l'étang de Vendres.

Les 4 points initiaux ne permettent finalement pas d'avoir une vision suffisamment globale des différentes conditions dans l'étang.

Ces 2 lignes n'entraînent pas d'incidence financières dans la mesure où le maximum ne sera pas atteint

Conformément aux articles L2194-1 et R2194-1 du Code de la commande publique, ces modifications ont été prévues dans les documents contractuels initiaux sous forme de clause de réexamen.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui, sur la partie marché ordinaire

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 636 €
- Montant TTC : 763,20 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,49 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 130 226 €
- Montant TTC : 156 271,20 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Maureilhan, le

Le Président,
Alain CARALP